Prospection archéologique de la parcelle NX1, Vallée de Fa'aroa, Ra'iatea

Projet CET de Fa'aroa

Juillet 2019

TeRoonuiAtea Archéologie
Dr. Hinanui Cauchois (PhD. University of Hawaii)
N.Tahiti: 825513
Juillet 2019

Table des matières

Introduction …….3

I-Objectifs…….4

II-Méthodologie …….4

II-1 Organisation de la mission…….4

II-2 Sur le terrain…….5

II-3-Connaissances préalables sur le patrimoine archéologique de la vallée…….6

III-Résultats…….7

III-1: la « zone principale » comprenant les bâtiments envisagés…….8

III-2: la zone des gabbros ou théralithes…….13

III-3: La réserve foncière…….18

III-4: La zone Est de la parcelle (bord de rivière)…….19

IV-Bilan et Recommandations ……..21

Bibliographie…….24

Annexes…….25

Introduction

Ce rapport est le compte-rendu d'un diagnostic archéologique effectué sur la parcelle NX1, terre « Domaine de Fa'aroa, réserve foncière » située dans la vallée de Fa'aroa, au centre de l'île de Raiatea (îles Sous Le Vent) entre le mardi 9 et le jeudi 18 juillet 2019, à la demande de la Communauté de Communes Hava'i et autorisé par le Ministre de la Culture et de l'Environnement (cf. Arrêté d'autorisation n.006673/MCE du 17/06/2019 en annexe).

Ce diagnostic a été demandé dans le cadre d'un projet de construction d'un CET (centre d'enfouissement technique) dans la vallée de Fa'aroa sur une parcelle appartenant au pays et dont la gestion est confiée à la Communauté de communes Hava'i. Il s'agit donc d'une démarche d'archéologie préventive afin d'évaluer les impacts potentiels du projet sur le patrimoine archéologique de la zone concernée.

Docs.1 et 2: Vues aériennes de Raiatea et zoom sur la parcelle NX1.

I-Objectifs

Les **objectifs** de ce diagnostic archéologique étaient les suivants:

1-Prospecter en priorité les zones directement concernées par l'éventuelle implantation de futurs bâtiments du CET

2-Prospecter les zones alentour et la réserve foncière située dans la partie Nord-Ouest de la parcelle NX1

3-Etablir un inventaire des structures archéologiques rencontrées

4-Evaluer l'impact de l'ensemble du projet sur le patrimoine archéologique

5-Proposer des recommandations à la Communauté de communes Hava'i au regard des éléments constatés sur le terrain.

II-Méthodologie

S'agissant d'une prospection archéologique, nous avons employé la méthodologie suivante:

II-1-Organisation de la mission:

Après une visite de reconnaissance des lieux avec Mr. Teva Guillain, la parcelle NX1 a été localisée à partir du plan topographique de masse fourni sur photo satellite à l'aide du logiciel Google Earth.

Les limites cadastrales de la parcelle ont été dessinées sur la photo satellite afin d'avoir une vue d'ensemble de la zone à prospecter au sol. Les différents bâtiments envisagés pour le projet de CET ont été reportés sur la photo en grisé transparent afin de pouvoir cibler les zones à prospecter en priorité.

Enfin, les itinéraires de prospection prioritaires ont été établis en fonction de l'emplacement de ces bâtiments et de leurs abords. Le plan de masse et la photo satellite ont été imprimés en format A4 et protégés sous plastique afin de pouvoir les manipuler et les annoter facilement sur le terrain.

Pour ce qui est de la localisation des éventuelles structures archéologiques et les zones de prospection négative, nous avons utilisé un GPS Garmin (GPS Map78).

II-2-Sur le terrain:

La mission s'est déroulée dans de bonnes conditions météorologiques en compagnie de Mr. Denis qui m'accompagnait sur le terrain. Nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières, si ce n'est un terrain très glissant et pentu qui obligeait à marcher lentement en prospection.

Les itinéraires de prospection étaient établis la veille et à réajuster après chaque journée de terrain selon les éléments identifiés sur place.

Des points GPS étaient enregistrés régulièrement tout au long de la progression avec une numérotation « PN » (pour « prospection négative ») de 1 à l'infini. Les structures archéologiques ont été numérotées de manière provisoire « F-» (pour « Fa'aroa ») 001 à l'infini, après consultation auprès de la Cellule Archéologie de la DCP sur leurs choix de nomenclature. Le service compétent renumérotera les structures archéologiques en les intégrant à la carte archéologique de l'île.

Les principaux gabbros/théralithes ont été également recensés en raison de leur intérêt tant géologique que pour identifier la densité de structures archéologiques construites à leur proximité. Ils sont numérotés « Gb » (pour « gabbros ») 1 à l'infini.

Chaque point GPS de structure archéologique ou de lieu servant de repère géographique était doublé d'une localisation sur photo satellite en temps réel grâce au système de localisation d'un smartphone Iphone7 afin de suivre la progression sur le terrain par rapport aux cartes imprimées.

Chaque structure repérée a été prise en photo, mesurée et décrite succinctement avec un plan de situation.

L'ensemble des points GPS était transféré chaque jour vers le logiciel Google Earth afin d'évaluer la progression faite sur le terrain chaque jour et la distribution spatiale des différentes structures archéologiques repérées.

II-3-Connaissances préalables sur le patrimoine archéologique de la vallée

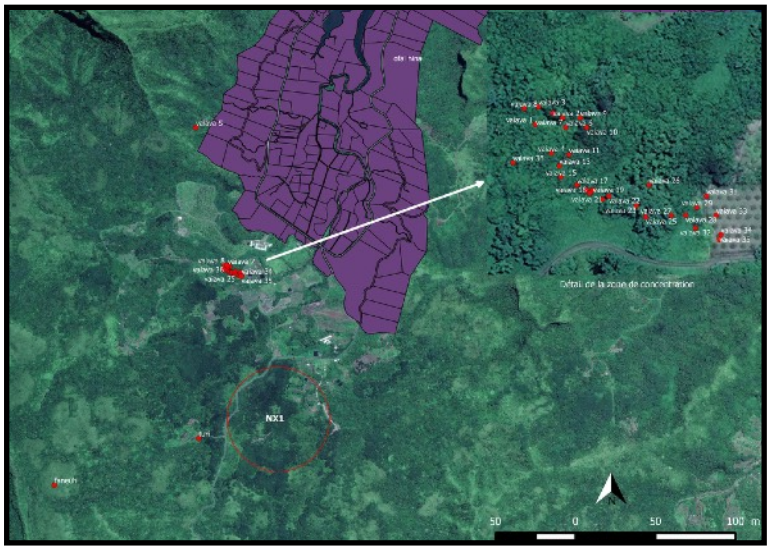

Il n'y avait pas de structures archéologiques recensées pour la parcelle NX1 antérieurement à cette prospection.

Doc.4: Sites de la Vaiava, carte archéologique de la PF, crédit: Direction de la Culture et du Patrimoine.

Malgré sa position centrale et son statut particulier dans la société ancienne, les recherches archéologique sur l'île de Ra'iatea sont très limitées; actuellement, il n'existe pas de séquence chronologique disponible permettant de développer un modèle d'occupation humaine, tant à l'échelle de l'archipel de la Société que de l'île de Raiatea.

Le peuplement initial de Ra'iatea est encore inconnu mais l'ancienneté du peuplement de l'archipel est estimé à une période située entre 700 et 900 après J.C environ.

Pour ce qui est de la vallée de Fa'aroa, des prospections archéologiques ont eu lieu dans les années 1920 (Kenneth P. Emory, 1933) puis dans les années 1970/1980 (F. Sémah puis Edmundo Edwards, Département d'archéologie CPSH, 1990, 1995).

Les travaux d'envergure d'Edmundo Edwards ont permis de recenser un nombre important de structures dont 19 *marae* à Vaiava (voir doc.4, fourni par la Direction de la Culture et du Patrimoine), environ 500 terrasses horticoles, 80% d'entre elles étant des terrasses irriguées. Dana Lepofsky (Université de Californie) a fait des recherches spécialisées sur les sites horticoles anciens dans l'archipel de la Société; les datations obtenues suggèrent une intensification de la production horticole vers le 14e siècle (Lepofsky, 1993).

Paul Niva atteste d'une occupation humaine de la vallée vers le 16e/17e siècle à partir d'une fouille de site d'habitat (Niva, 2009). Il rappelle également la présence d'un site défensif (*Pa*) au-dessus de la vallée, évoqué par Emory dans les années 20 mais pas localisé précisément, suggérant ainsi l'idée de protéger les systèmes horticoles de la vallée de Fa'aroa.

A ‘Opoa, divers inventaires archéologiques ont permis de répertorier de nombreuses structures horticoles[1] avec des systèmes anciens d’irrigation, un habitat directement associé à ces systèmes et des *marae* de dimensions diverses.

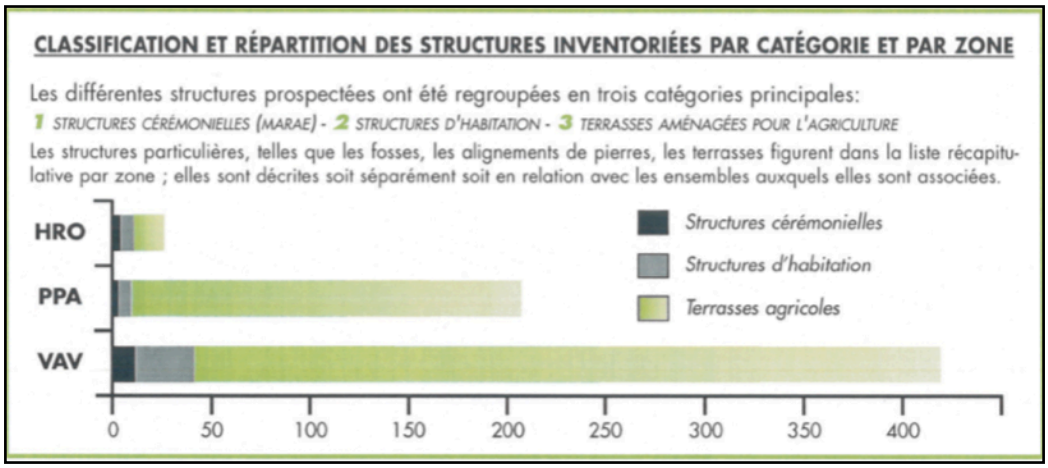

Doc.3: Classification des structures répertoriées par E.Edwards dans d’autres parties de la vallée (Edwards, 1995).

III-Résultats

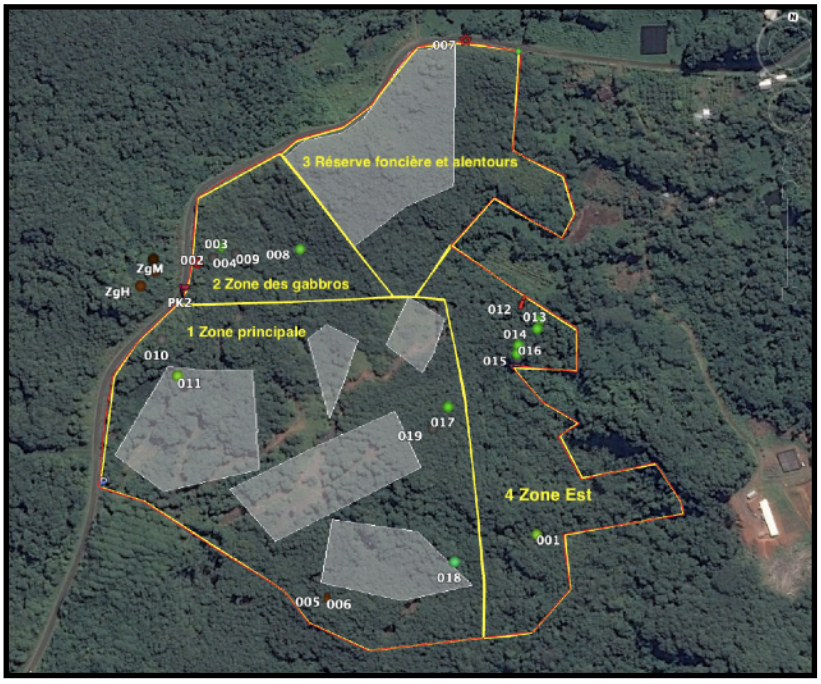

Doc.5: Vue d’ensemble des structures archéologiques recensées.

Un découpage en 4 zones a été effectué à partir des observations sur le terrain :

-1: la « zone principale »
-2: la zone des gabbros
-3: la réserve foncière et ses alentours
-4: la zone Est

[1] par exemple, environ 300 structures répertoriées sur le domaine de Arata’o géré par le SDR.

Les résultats sont présentés par zone :

III-1: la « zone principale » comprenant les bâtiments envisagés :

Cette zone est la plus vaste, environ 15 hectares et comprend l'emplacement des 5 bâtiments suivants : le « bloc » des casiers répartis en **3 éléments principaux (casiers 5 et 6 Catégorie 2 / casiers 1 à 4 Catégorie 1 / casier 1 Catégorie 3**) sur un axe Sud-Est / Nord-Ouest à partir de la limite inférieure Sud de la parcelle, bifurquant en direction du Nord-Est vers le **bassin tampon**.

Elle comprend également la **zone de dépôt des déblais excédentaires** située à partir de l'entrée de la parcelle NX1 depuis la route traversière.

Doc.6: Vue d'ensemble de la zone principale.

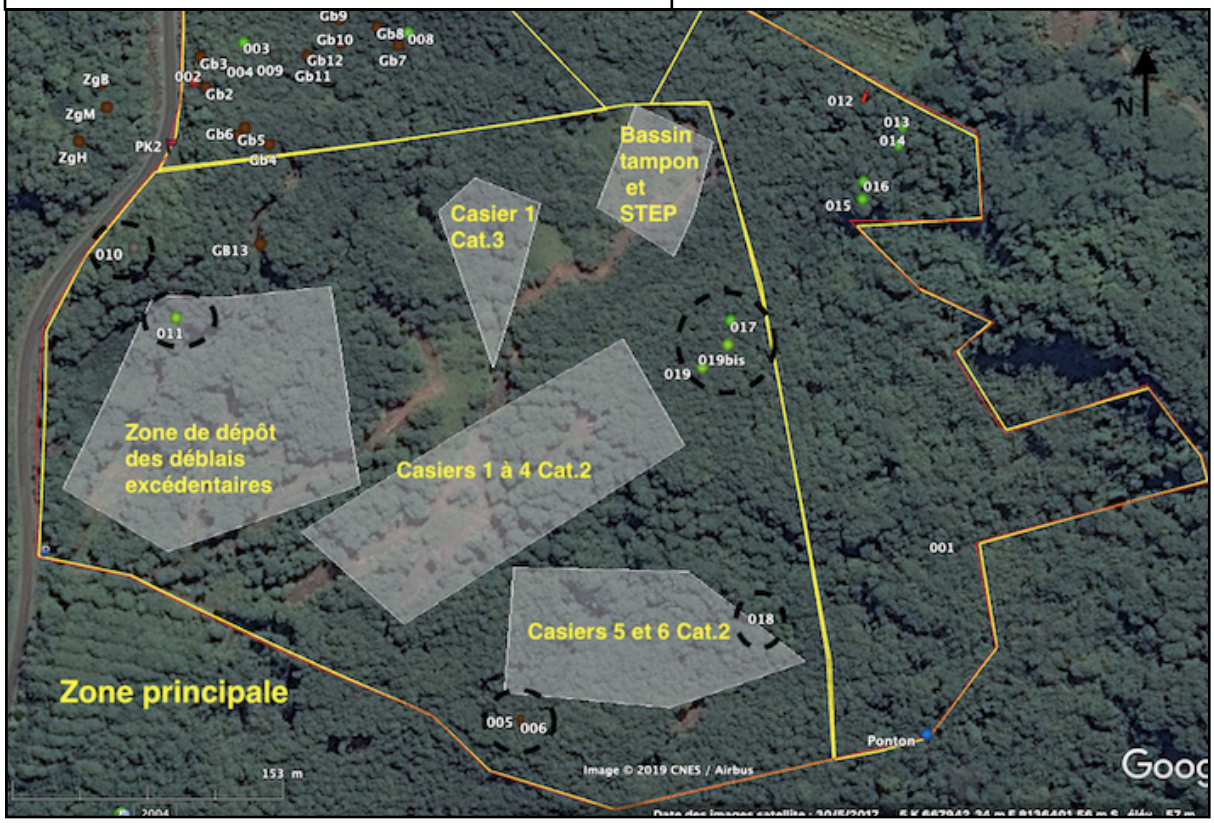

On distingue **2 « paysages » principaux** dans cette zone :

a-une zone en « plein air » avec pentes modérées, quelques zones planes et plateaux et un couvert végétal principalement constitué de fougères et d'arbustes divers (voir rapport Butaud, 2016 par le détail sur la végétation).

Cet ensemble concerne essentiellement les casiers 2 et 4 Catégorie 2, le casier 1 Catégorie 3 et le bassin tampon.

Cette zone a ne présente **aucun vestige archéologique**.

b-Une zone sous couvert végétal dense, avec pentes moyennes à fortes et un relief marqué par une alternance de petits replats escarpés et de creux formés par les sillons de

nombreux petits cours d'eau intermittents, l'ensemble étant peu propice à l'installation humaine de par sa topographie, son sol très humide et glissant ainsi que la rareté voire l'absence de ressources lithiques permettant la construction des structures d'habitat.

Cette partie concerne les casiers 5 et 6 Catégorie 2 et les casiers 1 et 3 Catégorie 2.

Cette zone comprend 7 **structures archéologiques**;

-Les **structures 005 et 006**, voisines à environ 4,50m l'une de l'autre, sont situées dans la partie Sud de la parcelle, à proximité de l'emplacement des casiers 5 et 6.

Il s'agit d'un modeste **aménagement lithique (005)** au sein d'un petit affluent de rivière entouré de pentes très escarpées. Cet alignement mesure environ 1,30m de large x 40cm de haut est orienté Nord-Sud.

Doc.7: F-005.

Docs. 8 à 12: F-006 et artefacts trouvés sur place : ébauches d'herminette (to'i) et éclats de basalte.

A environ 4,50m plus bas, un autre alignement est accompagné d'une petite **zone avec plusieurs déchets de taille (006)** comprise dans un diamètre d'environ 1,40m.

La structure suivante (**018**) se trouve à environ 160m en direction du Nord-est par rapport au petit affluent de rivière comprenant les structures 005 et 006.

Il s'agit probablement d'un **site d'habitat** situé à l'extrémité d'un immense promontoire orienté Nord-Est, cerné à l'avant et sur ses côtés par de fortes pentes tombant vers la rivière. Il est constitué d'un alignement de blocs de basalte sur chant, très perturbé par des racines. Ce qu'il en reste mesure environ 3m de large mais s'étendait sur au moins 5m. La zone, bien que perturbée, montre un aménagement en léger replat avec une étendue de la structure d'environ 6m vers l'arrière.

Doc.13: F-018. La photo de droite montre le dénivelé de la pente aux abords du site.

Nous avons prospecté attentivement les alentours mais rien d'autre n'a été trouvé. Compte tenu de sa position particulière, ce site suggère une possible fonction défensive, comparativement à d'autres environnements similaires rencontrés dans l'archipel.

Un **sondage archéologique est recommandé sur ce site**, d'autant plus qu'il se situe sur l'emprise de la zone des casiers 5 et 6.

A environ 180m en direction du Nord-Ouest se trouve un ensemble de **3 structures horticoles très perturbées** (**017, 019 et 019bis)**. Elles offrent peu d'informations exploitables en l'état mais ont le mérite de souligner la présence de structures horticoles anciennes dans cette zone; en effet, les rares structures rencontrées dans cette zone font écho à celles repérées plus bas (voir III-4 Zone Est) en bord de rivière. Il s'agit de pierres de basalte sur chant dont certaines semblent avoir été réutilisées en agencement circulaire récemment[2] (SDR?). Leur aspect est typique des aménagements horticoles anciens simples qui ont pu être observés ailleurs.

Doc.14: F-019.

[2] « récemment » en contexte archéologique s'entend à l'échelle de plusieurs décennies.

A l'extrémité Ouest de la zone principale, nous avons repéré une structure très probablement horticole (**F-011**) dans la zone de dépôt des déblais excédentaires sur une zone plane et boueuse.

Doc.15: F-011.

III-2: la zone des gabbros ou théralithes

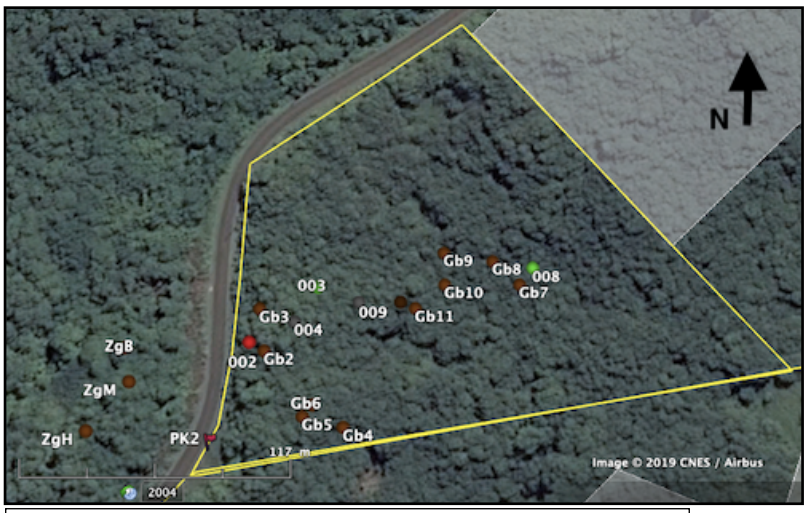

Doc.16: Vue d'ensemble de la zone des gabbros/théralithes.

Cette zone comprend **6 structures archéologiques** ; elle débute juste en-dessous de la route de ceinture, à une quarantaine de mètres Nord-Est après la borne PK2. Elle est le prolongement d'une zone de gabbros située juste en face de l'autre coté de la route traversière, sur la parcelle HZ3 (cf. Données tefenua.gov).

Les « gabbros » sont des roches grenues de type particulier mises à nu par l'érosion. Il en existe quelques affleurements dans la vallée dont les deux plus visibles sont de part et d'autre de la route de ceinture.

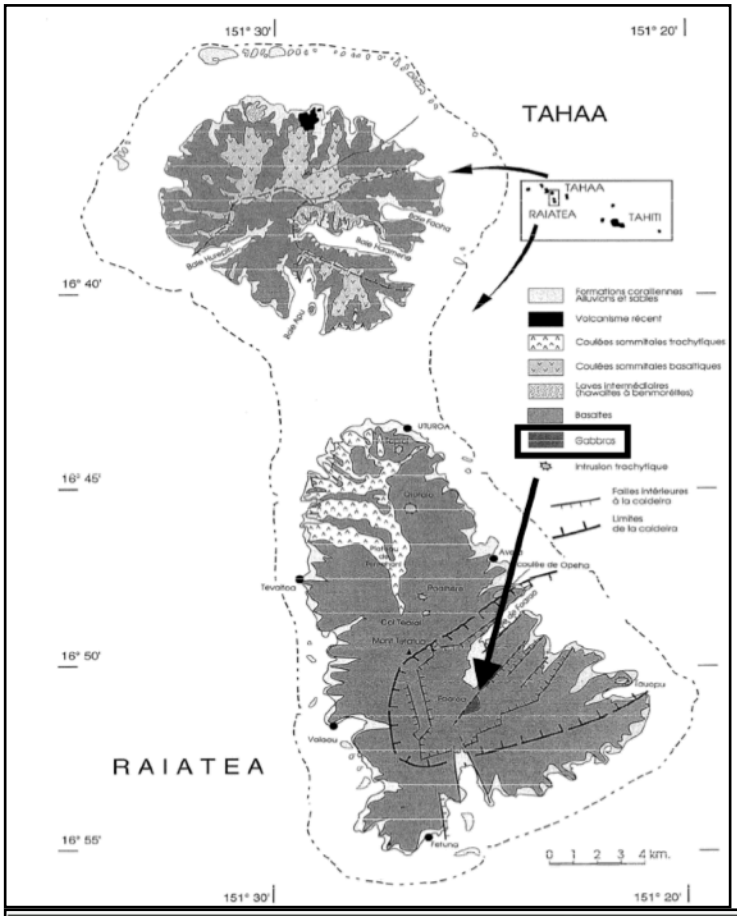

Selon le géologue J.P. Clément, il s'agit ici de **théralithes** avec une érosion dite « en gouttière » à composition chimique distincte des gabbros qui eux, sont situés plus loin vers l'Est (Clément, 2002: 49-54. La zone qui nous intéresse directement dans le cadre de cette étude est nommée « Zone des gabbros/ théralithes » par commodité.

Doc.17: Carte géologique de Raiatea, Clément 2002.

Doc.18: Localisation des gabbros et théralithes, Clément 2002.

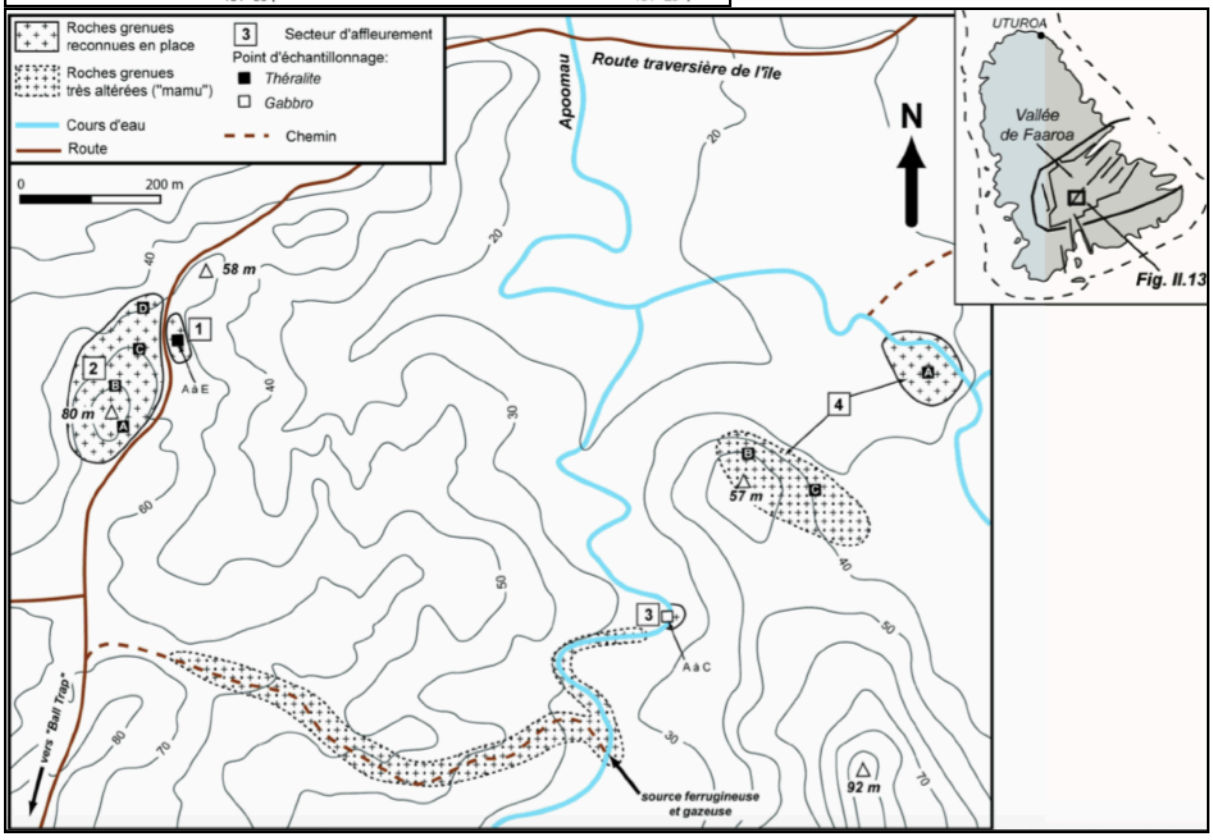

F-002:

Il s'agit d'un ensemble de 2 gabbros/théralithes de dimensions importantes qui sont des blocs naturels en place mais dont l'agencement semble leur donner un intérêt particulier pour l'homme. Ils s'étendent sur environ 13 m de long, à 5m l'un de l'autre.

A Mo'orea, nous avons rencontré des sites d'agencement assez similaire, bien que de structure géologique différente, à caractère rituel avec certaines pierres remaniées en forme de tortue. L'ensemble F-002 rappelle ce contexte ainsi que la zone située en face, plus haut, de l'autre côté de la route traversière. Il serait intéressant d'avoir un éclairage des traditions orales de la vallée.

Le bloc principal mesure environ 4,90m sur un axe SE-NO et 5,50m SO-NE pour environ 50cm d'épaisseur au plus long, les points les plus hauts allant de 1,10m à 1,70m. Le second bloc est situé à environ 5m Sud-Est du premier et mesure 2,80m sur un axe SE-NO et 3,20m SO-NE, sa hauteur variant par endroit de 0,75m à 1,30m de haut.

Entre les 2 blocs se trouve une pierre tombée et légèrement enterrée qui pourrait être une pierre dressée mais les alentours étant perturbés par les anciens travaux de la route de ceinture, il est délicat de déterminer son origine.

Docs. 19 à 22: Théralithes F-002 face et profil / vue sur la zone des gabbros/théralithes en face, de l'autre côté de la route.

-**F-003**: situé en bas d'une pente très escarpée d'environ, juste au-dessus d'un promontoire surplombant un cours d'eau intermittent, il s'agit d'un **petit aménagement** de blocs rocheux très perturbé par la végétation, fort probablement à vocation horticole et dont l'agencement s'appuyant sur les gabbros semble structurer la pente

Docs. 23-24: F-003.

Il est situé en contrebas de **F-004**, une structure d'habitat, orientée Nord-Est/Sud-Ouest mesurant environ 10m de long x 7m de large avec une petite terrasse aménagée à l'avant, d'environ 2m de large. L'ensemble de 004 prend appui à l'arrière sur un gabbro et se trouve à l'avant d'un promontoire qui domine la rivière avec de fortes pentes de chaque côté, dans une configuration assez similaire à la structure d'habitat F-018. Sur le versant Nord où se trouve plus bas **F-003**, on remarque plusieurs petits aménagements horticoles dont l'état est très perturbé.

Doc.25: F-004. Terrasse d'habitat.

Doc.26: F-004 et rocher d'appui à l'arrière.

-**F-008**: C'est un petit alignement horticole au-dessus d'une marécageuse, situé sur un promontoire lui-même en contrebas d'un petit affluent où une source a été repérée en PN46. Il s'étend sur environ 10m de large et présente un aspect très perturbé.

Doc.27: F-008, structure horticole éboulé.

-**F-009**: environ 80m au-dessus de F-008 et de la zone des « gabbros", sur une crête versant Nord-Est surplombant la rivière, se trouve un petit aménagement, lui aussi très perturbé par la végétation et l'érosion. Sa fonction était très probablement horticole, possiblement attaché à une structure d'habitat mais hélas, en trop mauvais état pour s'y attarder. La remontée de ce versant débouche une trentaine de mètres en amont sur F-004, site d'habitat mentionné précédemment.

Docs. 28 et 29: F-009.

III-3: La réserve foncière

Cette réserve foncière ne comprend **pas de structure archéologique**. Une structure a été repérée juste à proximité; il s'agit de la **structure F-007**, une pierre dressée mesurant environ 50cm de haut x 25cm de large x 13cm d'épaisseur, située juste au-dessus du bord de route et protégée par un couvert végétal. Il n'y a aucune structure aux alentours. La position dressée ne semble pas être forcément d'origine.

Docs. 30 à 32: Vue d'ensemble de la réserve foncière et pierre F-007.

III-4: La zone Est de la parcelle (bord de rivière)

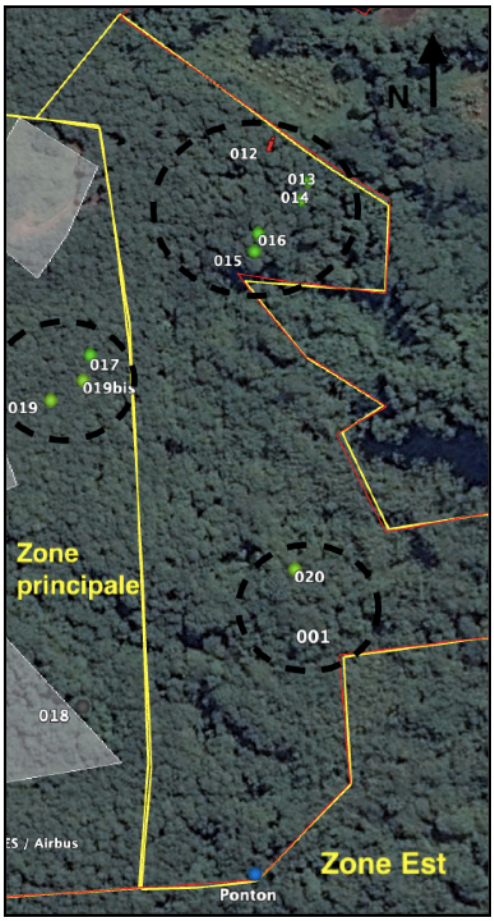

Doc.33: Vue d'ensemble parcelle Est.
Docs.34 et 35: F-016

La Zone Est de la parcelle NX1 comprend un nombre très limité de vestiges notables, qui ne seraient pas directement impactés par le projet.

Dans la partie Nord-Ouest de cette zone, quelques aménagements horticoles et possiblement d'habitat ont été repérés sur une surface plane au-dessus du lit de la rivière et au pied d'une pente. Les lieux sont très encombrés par un fatras d'arbres coupés et laissés à l'abandon.

-Il ne reste pas grand chose des structures **F-012 à F-014**, alignements informes car très perturbés, à caractère horticole.

-**F-015 et 016**: il s'agit de 2 aménagements proches l'un de l'autre, situés sur une zone de replat au-dessus d'une montée surplombant une forêt de bambou ('Ofe) en mauvais état, elle-même située en bord de rivière.

L'ensemble est très perturbé; F-016 est un alignement qui s'étend sur environ 8m de long. Malgré son aspect dérangé, le contexte est propice à un site d'habitat et pourrait faire l'objet d'un **sondage**.

Dans l'ensemble, les vestiges de cette zone sont très perturbés en surface; cependant, au vu du contexte favorable à l'installation humaine et les ressources lithiques disponibles, quelques sondages dans la zone plane puis vers F-015/016 permettraient d'éclairer l'occupation

ancienne de cette partie de la vallée.

2 structures horticoles ont été repérées dans la partie Sud-Est de cette zone, à environ 170 à 200m au sud de 015-016:il s'agit de **F-020** répertoriée par JF Butaud en 2016 qui mentionne une « …*structure largement éboulée*… » (Butaud, 2016: 27).

Probable terrasse horticole largement éboulée à proximité de la rivière principale

Doc.36: F-020, structure horticole (Butaud, 2017)

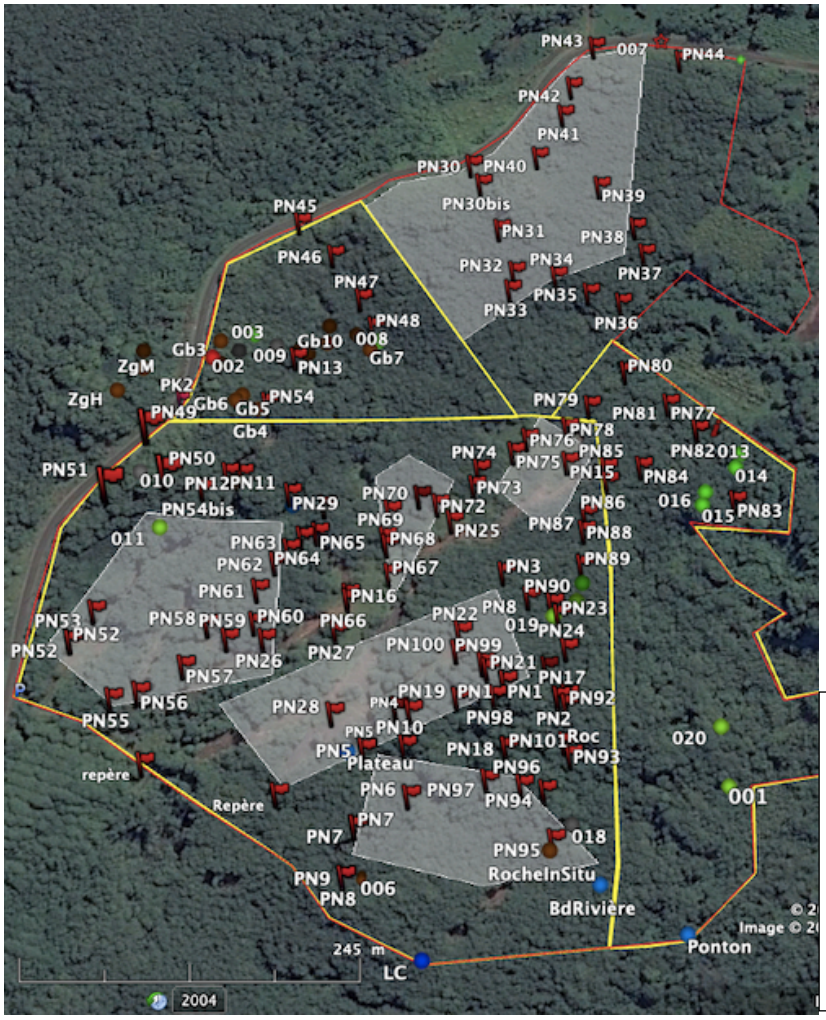

Doc.37: Vue d'ensemble de la parcelle avec l'ensemble des structures répertoriées et les zones de prospection négative.

Bilan du diagnostic archéologique

Dans l'ensemble, la parcelle NX1 comporte peu de structures et sites archéologiques. Certaines zones sont mêmes dépourvues de tout vestige. Les zones prospectées montrent peu de structures pour 2 raisons envisageables : d'une part, cette partie de la vallée offre peu de sources d'approvisionnement lithique à part les rares zones de gabbros et les abords de rivière, justifiant ainsi la faible densité de structures archéologiques.

D'autre part, l'ensemble prospecté est caractérisé par un milieu humide et une topographie alternant de nombreuses pentes et petits cours d'eau intermittents aux abords marécageux, le tout formant un contexte peu propice à l'installation humaine mais plutôt favorable pour des zones horticoles sèches et humides. La mise en pâturage post-Contact et la divagation des boeufs a certainement contribué à dégrader le peu de vestiges constitués d'alignements à vocation horticole et de rares sites d'habitat. Aussi, d'anciens alignements semblent avoir été « remaniés » en cercle dans le cadre de plantations plus récentes.

On constate, sans grande surprise, que la plus grande densité de structures constatée se trouve dans la zone des gabbros, un des rares endroits alliant une concentration de ressources lithiques disponibles et un sol non-marécageux. Il en est de même aux rares abords de rivière où il y a suffisamment de surfaces planes en retrait, permettant une installation même provisoire à l'abri des inondations (**F-012 à 016**).

L'ensemble paraît avoir été **dédié à l'horticulture avec un habitat limité;** les 21 structures identifiées (dont 1 précédemment par JF Butaud, 2017) sont globalement assez détériorées par la végétation et les aléas du temps. Il est intéressant de constater que la répartition des types de structures correspond dans l'ensemble à ce qui a été noté par Edumundo Edwards dans les année 80 (Edwards, 1995, voir doc.3), c'est à dire une grande majorité de structures horticoles.

Sur la parcelle NX1, **environ 62% des structures sont de type horticole, 14% relèvent de l'habitat** et le reste est réparti entre non identifié et divers (taille, gabbros à possible caractère rituel, 007 pierre « dressée » isolée mais très probable vestige de *marae*, etc.).

Pour ce qui est de la catégorie des ***marae***, il n'y en pas de visible in *situ*; les 2 types de vestiges pouvant relever d'un caractère rituel ou sacré sont la pierre F-007 qui ressemble à un vestige de *marae* qui a pu être détruit pendant les travaux de la route et la pierre sauvegardée de côté. Il y avait donc très probablement un *marae* dans ses environs mais il n'en reste que cette pierre. D'autre part, la zone des gabbros/théralithes correspondant à F-002 sur la parcelle pourrait relever d'un site à caractère rituel, en comparaison avec d'autres endroits vus dans l'archipel. Notons qu'un site sacré et/ou à caractère rituel n'a pas forcément de construction imposante tels que peuvent être les *marae*. Les traditions orales polynésiennes et d'autres cultures du monde entier regorgent d'exemples de lieux considérés comme sacrés s'appuyant sur des sites naturels et dont l'histoire relève aussi du patrimoine immatériel.

Pour ce qui est du **patrimoine archéologique**, l'impact du projet de CET est limité dans la mesure où peu de structures ont été répertoriées sur l'ensemble de la parcelle NX1. Les rares éléments constatés aux abords des éventuels bâtiments ne présentent pas un grand intérêt archéologique.

Cependant, si le projet venait à être concrétisé, des sondages devront être faits, notamment sur le site d'habitat 018 sur l'emprise Nord-Est des casiers 5 et 6, ce afin d'obtenir une datation de l'occupation du site. Il serait également intéressant d'avoir une vision plus précise de l'habitat ancien de cette zone en effectuant des sondages sur la zone Est en contrebas autour des structures F-012 à F-016.

Recommandations

Les **recommandations** que nous pouvons faire à l'issue de cette mission concernant le patrimoine archéologique et culturel sont les suivantes :

-Il est souhaitable de **préserver et aménager la zone des gabbros/théralithes** des deux côtés de la route; en effet, elle présente un intérêt patrimonial et touristique réel qui se doit d'être valorisé à la fois pour la population (les scolaires, notamment) et les touristes. Des recommandations en ce sens ont déjà été émises par Fred Jacq en 2005 et réactualisées en 2016 par d'autres prestataires (Voir citation dans rapport Butaud, 2016 : 31). Il serait bienvenu que les autorités compétentes puissent les mettre en pratique. La zone des gabbros/théralithes du côté Ouest de la route de ceinture faisant partie du même ensemble géologique, ils doivent être protégés et valorisés au même titre.

De même, il serait souhaitable de préserver un accès au chemin forestier constituant la limite sud de la parcelle; la source d'eau ferrugineuse est située en dehors de la limite de la parcelle mais l'emprunt du chemin forestier est nécessaire.

-L'objectif principal était d'évaluer l'impact potentiel du projet de CET par rapport au patrimoine archéologique; même si cet impact est limité, il est recommandé d'**effectuer des sondages archéologiques sur la structure F-018, la zone des structures F-012 à 016 à l'Est de la parcelle ainsi que F-009 et 004.** La vallée de Fa'aroa est importante pour l'ensemble de l'archipel et une meilleure connaissance de son occupation ancienne est indispensable.

-La parcelle NX1 comprend peu de structures archéologiques mais ce n'est pas le cas de zones voisines dans la vallée où une densité importante de sites a été signalée, attendant d'être étudiés de manière plus approfondie et valorisés. Dans un contexte où l'heure est au développement du tourisme vert et culturel, on peut s'interroger sur l'opportunité d'un projet de CET à cet endroit situé au coeur de l'île et non loin du *marae Taputapuatea*, site inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco depuis peu. Compte tenu de la beauté de l'endroit et des points de vue accessibles aux visiteurs, l'implantation centralisée du projet compromettrait la valorisation de certains parcours aménageables à des fins éducatives et touristiques.

D’autre part, il compromettrait également la cohérence de la politique culturelle du pays en installant un CET à 7kms à vol d’oiseau d’une site classé Unesco.

Cela relève d’un équilibre, certes très délicat, entre la nécessité de traiter les déchets de l’archipel, la préservation de l’environnement et la valorisation des patrimoines naturels et culturels au sens large, le développement économique, etc..

En conclusion, pour ce qui est de notre domaine particulier, le patrimoine archéologique, les recommandations faites relèvent de l’archéologie préventive pour des sondages sur les sites concernés en cas de réalisation du projet.

Bibliographie

Butaud, J.F., 2017, *Etat initial floristique, faunistique et archéologique, et recommandations pour le site du projet de CET de Faaroa à Raiatea,* rapport pour la Communauté de communes Hava'i.

Cauchois, H., 2015, *Subsistence systems and defensive strategies in Pre-Contact Mo'orea and the Society Islands, French Polynesia*, PhD., University of Hawaii at Manoa.

Clément, J.P., 2002, *Mise en place et cristallisation des massifs grenus et pegmatitoïdiques des volcans de l'Archipel de la Société, Polynésie française: étude texturale, minéralogique et géochimique des roches à texture grossière des îles de Tahiti Nui, Raiatea, Bora Bora et Maupiti*, Géologie appliquée, Université de Bretagne Occidentale, Brest.

Edwards, E., 1995, *Fa'aroa: vallées de la Vaiava, de la Huaroro et de la Papepao*, Inventaire archéologique de la Polynésie française.

Niva, P., Mou, B., 2004, *Prospection de l'emprise du projet de CFPA sur le domaine de Fa'aroa, île de Ra'iatea*, Dossiers d'Archéologie Polynésienne.

Annexes

1-Liste des illustrations

-**Docs.1 et 2**: Vues aériennes de Raiatea et zoom sur la parcelle NX1.
-**Doc.3**: Classification des structures répertoriées par E.Edwards dans d'autres parties de la vallée (Edwards, 1995).
-**Doc.4**: Sites de la Vaiava, carte archéologique de la PF, crédit: Direction de la Culture et du Patrimoine.
-**Doc.5**: Vue d'ensemble des structures archéologiques recensées.
-**Doc.6**: Vue d'ensemble de la zone principale.
-**Doc.7**: F-005.
-**Docs. 8 à 12**: F-006 et artefacts trouvés sur place : ébauches d'herminette (to'i) et éclats de basalte.
-**Doc.13**: F-018.
-**Doc.14**: F-019.
-**Doc.15**: F-011.
-**Doc.16**: Vue d'ensemble de la zone ds gabbros/théralithes.
-**Doc.17**: Carte géologique de Raiatea, Clément 2002.
-**Doc.18**: Localisation des gabbros et théralithes, Clément 2002.
-**Docs. 19 à 22**: Théralithes F-002 face et profil / vue sur la zone des gabbros/théralithes en face, de l'autre côté de la route.
-**Docs. 23-24**: F-003.
-**Doc.25**: F-004, terrasse d'habitat.
-**Doc.26**: F-004 et rocher d'appui à l'arrière.
-**Doc.27**: F-008, structure horticole éboulé.
-**Docs. 28 et 29**: F-009.
-**Docs. 30 à 32:** Vue d'ensemble de la réserve foncière et pierre F-007.
-**Doc.33**: Vue d'ensemble parcelle Est.
-**Docs.34 et 35**: F-016
-**Doc.36**: F-020, structure horticole (Butaud, 2017)
-**Doc.37**: Vue d'ensemble de la parcelle avec l'ensemble des structures répertoriées et les zones de prospection négative.

2-Liste des points GPS

Structures archéologiques					
Id.	**X**	**Y**	**Z**	**Commentaire**	
F-001	668115	8136316	67m	Aménagement rivière	Horticole
F-002	667654	8136607	74m	zone gabbros	Bloc de corail
F-003	667682	8136632	65m	Horticole	
F-004	667673	8136616	71m	Habitat	
F-005	667850	8136218	68m	Aménagement rivière	Horticole
F-006	667850	8136215	75m	Zone taille	
F-007	667973	8136943	35m	Pierre dressée	Probable marae détruit
F-008	667781	8136641	50m	Horticole	Alignement
F-009	667701	8136625	57m	Habitat	
F-010	667620	8136505	82m	Aménagement perturbé	Pierres éparses
F-011	667644	8136463	89m	Horticole	
F-012	668068	8136602	36m	indéfini	
F-013	668092	8136583	48m	Horticole	
F-014	668089	8136571	43m	Horticole	
F-015	668066	8136537	29m	Horticole	
F-016	668067	8136548	52m	Horticole	
F-017	667981	8136460	58m	Horticole	
F-018	668002	8136273	53m	Habitat	
F-019	667963	8136431	62m	Horticole	
F-019bis	667979	8136445	52m	Horticole	
F-020	668106	8136356	45m	Horticole	

Gabbros			
Id.	**X**	**Y**	**Z**
Gb1	667659	8136611	74m
Gb2	667661	8136603	76m
Gb3	667657	8136622	71m
Gb4	667698	8136569	62m
Gb5	667680	8136574	72m
Gb6	667684	8136579	70m
Gb7	667775	8136633	34m
Gb8	667762	8136644	35m
Gb9	667739	8136648	45m
Gb10	667740	8136633	48m
Gb11	667727	8136622	50m
Gb12	667720	8136625	54m
Gb13	667693	8136508	69m